



Union des
jeunes avocats
Basse-Normandie



**L'Union des Jeunes Avocats
de Basse-Normandie
et
la Fédération Nationale des UJA**

Organisent une formation sur le thème :

L'indemnisation du Préjudice corporel
Niveau 1

**Cette Formation sera assurée
par Maîtres Aurélie VIELPEAU et Hélène KOZACZYK
Avocates au Barreau de CAEN**

Cette Formation sera validée au titre de la formation continue et est ouverte à tous.

**Le vendredi 6 décembre 2019 de 14H00 à 18H00
A la Maison de l'Avocat
3, avenue de l'Hippodrome
14000 CAEN**

Maîtreparticipera à la formation du 6 décembre 2019.
Adresse mail (pour envoi des supports le cas échéant) :

Adhérents à une UJA membre de la FNUJA	Gratuit
Elève-avocat	Gratuit
Avocats ayant moins de deux ans de barreau	Gratuit
Avocats exerçant depuis plus de deux ans	20 €

Bulletin d'inscription à retourner à la Case UJA (Cour ou TGI) ou par voie postale à Maître Tiphaine LEBROUDER 10 place Pierre et Marie CURIE 14200 HEROUVILLE SAINT CLAIR avec :

- *le règlement à l'ordre de l'UJA Basse Normandie*
- *votre attestation URSSAF de versement/d'exonération de la contribution à la formation professionnelle 2019 au titre de l'activité 2018 (disponible en ligne sur le compte URSSAF de chaque avocat, onglet "Mes attestations").*